

ouvrages de cet artiste sont : la statue du Chancelier de l'Hôpital, destinée au grand escalier des Tuleries, et exécutée en 1801; celle du Président Molé, qui décora longtemps l'une des salles de l'Institut; le bas-relief qui était aux Puits-Augustins en 1793, et qui représente Saint Jacques et saint Philippe prêchant et guérissant les malades; le Serment des nobles devant la Chambre des comptes.

GOIS (Edme-Etienne-François), statuaire français, fils du précédent, né à Paris en 1765, mort à Saint-Leu-Taverny en 1836. Il fit le voyage de Rome, en 1791, après avoir remporté le premier grand prix. Ses études en Italie furent excellentes, mais ne purent lui donner le tempérament d'artiste qui lui avait refusé la nature. Etienne Gois a continué simplement les traditions de son père, dont il reproduit presque exactement les qualités et les défauts. Voici, par ordre chronologique, les morceaux les plus saillants de son œuvre : le Fleuve Lorédan (1799); la Statue équestre de Bonaparte; les Trois Grâces; la Victoire; Jeanne Darc, statue en bronze pour la ville d'Orléans (1800); Annette et Garçonnettes (1801); Suzanne Desaix, qui fit sensation au Salon de 1804. En 1817, il exposa une Psyché qui fut remarquée. La Descente de croix de l'église Saint-Gervais, groupe ébéniste, paru au Salon de 1819. Puis vint successivement : une Leda (1827); le Buste du duc de Bourbon (1828); la statue de Charlemagne; celle de Turanne (musée de Versailles) et d'autres morceaux moins connus.

GOISKE (Jean-Philippe KRYWLEN-ROSENSTAM), homme d'Etat danois, né à Copenhague en 1754, mort en 1815. Il entra dans l'administration et devint successivement secrétaire de la Chambre des députés, membre de l'administration de la Chambre d'Etat (1809), premier député de la Chambre générale des députés (1813). Goiske a laissé, entre autres écrits : Raisonement d'un laïque sur les Pensées d'un ecclésiastique expérimenté (Copenhague, 1785); Essai d'un traité de la religion chrétienne (Copenhague, 1790), etc.

GOISSON S. m. (goi-snon). Ichtyol. Nom vulgaire du gojon.

GOITACAZES, contrée du Brésil, jadis habitée par des sauvages qui portaient ce nom, et qui, au temps de la conquête, faisaient la terreur des colons portugais. C'était une horde belliqueuse et anthropophage. Cette vaste contrée, qui s'étend sur la rive droite du fleuve Parahyba, non loin de son embouchure, est aujourd'hui une des parties les plus riches de la province de Rio-Janeiro. Elle est traversée par deux canaux qui font communiquer les lacs intérieurs avec la mer, et habitée par une nombreuse et riche population agricole. C'est au milieu des prairies de ces terres que se situe l'importante ville de Campos de Goitacazes.

GOÏTO, village d'Italie, à peu de distance de Mantoue, célèbre par la victoire que les Piémontais y remportèrent.

Goïto (BATAILLON DE), gagnée le 30 mai 1848 sur les Autrichiens, par les Piémontais. Le premier engagement de cette campagne avait déjà eu lieu, le 8 avril 1848, au fort de Goïto, sur le Mincio : l'avant-garde du 101<sup>e</sup> corps d'armée piémontais, formée surtout de vétérans du colonel Alexandre de La Marmora, força le passage et prit aux Autrichiens une certaine quantité de prisonniers et 4 pièces de canon. Malheureusement la cavalerie ne put franchir à rive opposée le temps pour nous suivre l'ennemi, ce qui empêcha cette brillante journée d'être complète.

Le 30 mai, Radetzky, après sa facile victoire de la veille sur les Piémontais à Curtatone, s'avance le long de la rive gauche du Mincio avec plus de 30,000 hommes. Le général Bava l'attendait à Goïto, avec 24,000 hommes et 44 bouches à feu. A midi, les troupes sardes, après deux reconnaissances, engagèrent le feu sur leur gauche avec l'ennemi, qui appuyait deux batteries de campagne et une de fusées à la congrève. Les officiers d'artillerie de Prié et Guiza défendirent vaillamment les positions qui leur sont confiées, et repoussent deux attaques, en brûlant jusqu'à leur dernière cartouche. Les Autrichiens, voyant l'inutilité de leurs efforts, viennent tenter une nouvelle attaque sur la droite, défendue par la division d'Arvillars et la réserve. Le désordre s'étant mis momentanément dans la brigade de Conti, brigade des gardes d'honneur, s'avance et attaque avec ardeur. Le duc de Savoie (Victor-Emmanuel) est à leur tête et se fait une blessure reçue à la cuisse, il ne cesse de combattre. Mais les gardes, pressés par des forces supérieures, se voient sur le point de céder le terrain, lorsqu'une batterie vient à propos les soutenir. Toutefois, le nombre des Autrichiens augmentant toujours, le général d'Arvillars comprend la nécessité d'un nouvel effort. Un bataillon de la brigade d'Aoste, sous les ordres du major Mollard, se jette le premier sur l'ennemi et le refoule vigoureusement. Les gardes reprennent l'offensive, la file gauche formée par la division de Ferrère, prend aussi une part active au combat, et les régiments de cavalerie d'Aoste et de Nice, lancés à la poursuite des impériaux, achèvent leur défaite. Radetzky perdit dans cette journée environ 3,000 hommes tués, blessés ou prisonniers.

Les Piémontais n'eurent que 45 morts et 200 blessés.

GOÏTRE S. m. (goi-tré — du lat. guttur, gosier). Anat. Tumeur qui se forme au devant de la gorge, dans le corps thyroïde : La stagnation de l'air dans les gorges du Valais paraît être la cause principale qui rend les goitres si fréquents dans ce pays. (Chomel). — Erpét. Expansion cutanée qui pend sous le cou de plusieurs sauriens.

— Bot. Nom donné à des saillies latérales, que présentent certaines parties des végétaux.

— Etycol. Pathol. On a longtemps désigné sous le nom de goitres, non-seulement toutes les tumeurs du corps thyroïde, mais encore la plupart des tumeurs développées à la partie antérieure du cou; mais aujourd'hui on doit réserver ce mot pour exprimer le développement anormal, l'hypertrophie du corps thyroïde. Au point de vue de l'anatomie pathologique, on peut distinguer trois variétés d'hypertrophie du corps thyroïde, savoir : 1<sup>o</sup> le goitre vésiculaire; 2<sup>o</sup> sur les vaisseaux sanguins (goitre vasculaire); 3<sup>o</sup> sur les vaisseaux lymphatiques (goitre fibreux-aréolaire). Le goitre vésiculaire est assez fréquent, ce qui s'explique suffisamment par la grande vascularité de la glande; celle-ci n'est pas altérée; mais ses vaisseaux sont dilatés, flexueux et tortillés; ils offrent de petits anévrysmes sur leurs branches terminales, ainsi que la constaté Ecker : c'est le goitre vasculaire parenchymateux. Plusieurs auteurs, parmi lesquels Esch, Chomel, Béclard, etc., disent qu'il n'est pas rare de rencontrer des apoplexies thyroïdiennes, c'est-à-dire des épanchements sanguins dans les interstices cellulaires fibreux. L'extirpation de la glande est suivie de la formation d'un kyste. Lorsque la dilatation porte surtout sur les artères thyroïdiennes, on a affaire à une variété appelée goitre vasculaire anévrysmatique par Walther, Esch, de Graesse, etc. Le goitre vasculaire glandulaire, appelé encore charnu, scrofuleux, etc., est formé par l'hypertrophie des vésicules de l'organe; il peut coexister avec la variété précédente et avec l'hypertrophie du tissu fibreux. On ne sait pas si cette tumeur résulte de la dilatation de vésicules préexistantes, ou bien s'il s'en forme de nouvelles. Le liquide qui se trouve normalement dans les vésicules est modifié, il devient gélatineux, coloré; sa quantité peut notablement augmenter et former un véritable kyste. Le goitre fibreux-aréolaire est rare; il est même nié par certains auteurs. Il est le résultat de l'hypertrophie des éléments cellulaires fibreux de l'organe, et coexiste assez souvent avec la variété vésiculaire.

— Causes. Le goitre se montre beaucoup plus souvent chez la femme que chez l'homme. Il est quelquefois héréditaire. La misère, la constitution scrofuleuse ou lymphatique, l'usage d'eau de la source, d'après Bramley, autant de causes prédisposantes. Un grand nombre d'auteurs ont écrit, sur l'étiologie du goitre, des hypothèses plus ou moins fondées. Ainsi, on a dit que le goitre provenait de l'usage des eaux provenant de la fonte des neiges. De Saussure, Forster et Béclard ont attribué le développement de cette maladie à l'humidité et à la privation d'air. Humboldt a soutenu le contraire et prouvé que le crétinisme et le goitre étaient très-fréquents dans certaines localités de la Colombie situées sur des plateaux secs, dépeuplés et balayés par les vents. Bousingault pense que le goitre est dû à la détérioration des aliments, et plus particulièrement à l'usage de l'eau, par suite d'une élévation du sol, de la présence de l'acide carbonique dans l'eau, ou du contact de certaines substances minérales avides d'oxygène, comme le fer, le soufre, etc.

Le docteur J. McCallan, chirurgien de l'armée du Bengale, ayant fait de longs voyages pour étudier les causes du goitre, trouva que cette affection était due à la présence dans l'eau d'une grande quantité de sels calcaires. Ingres, répétant la même expérience sur un autre point du globe, a vu le goitre se produire partout où il existait des sels magnésiens. Le docteur Grange, excluant toute espèce de cause relative à la position géographique, attribue aussi le développement du crétinisme et du goitre à la présence dans les aliments et les boissons d'une quantité considérable de sels magnésiens. Il est des jeunes gens, dit-il, qui, pour se soustraire à la conscription, se donnent volontairement le goitre en faisant usage de certaines eaux que l'analyse démontre être très-magnésiennes, et qui ont un grand coup de famille se préservent de cette affection en buvant d'autres eaux. Le docteur Niepce a vigoureusement attaqué la théorie de Grange, en disant que plusieurs individus nés dans la vallée de l'Isère et dans celle d'Aoste, sont affligés d'un grand nombre de crétins et de goitreux, alors que les eaux, analysées par les chimistes les plus habiles, n'ont pas présenté la moindre trace de magnésie. Il ajoute que de grands centres de population, tels que la ville de Grenoble, font un usage journalier d'eaux magnésiennes, sans que l'on y remarque ni crétinisme ni goitre. Enfin, Chatin rattache le crétinisme endémique à l'absence ou à la diminution d'iode, non-seulement dans l'eau et dans les aliments, mais jusque dans les roches qui constituent le sol sur lequel cette affection se développe. Ce qui y a de plus probable dans l'étiologie du goitre, c'est l'action combinée de plusieurs causes, telles que l'eau, l'air, l'habitation. Telle est l'opinion de MM. Cerise, Marchant et Bramley, qui se sont spécialement occupés de cette maladie. Coindet part d'un régime complètement végétal. L'incision est une méthode efficace dans certains goitres humoraux; seulement, au lieu de pratiquer de grandes et longues incisions, qui peuvent exposer le malade aux dangers d'une inflammation trop étendue, et d'après Vidal, faire des incisions multiples et peu étendues. Ce chirurgien dit qu'on peut en pratiquer jusqu'à douze. Ce procédé permet de venir complètement, lentement et sans danger les goitres les plus volumineux. La ponction suivie d'injections est aussi un excellent procédé, mais seulement pour les goitres humoraux. Le meilleur moyen de pratiquer la ponction et l'injection est de les faire à l'aide de la nouvelle seringue présentée, au mois de janvier 1870, à l'Académie de médecine par le docteur Dieulafoy. L'injection iodée est celle que l'on emploiera de préférence. Velpéau a obtenu par elle plusieurs succès. M. Bouchacout préfère à l'odeur de l'iode la solution suivante, qui lui a réussi plusieurs fois : teinture d'iode, 5 grammes; iodure de potassium, 1 gramme; eau-de-vie camphrée, 15 grammes; eau de rose, 30 grammes. La ligature de la tumeur, pratiquée pour la première fois par Moreau, a été faite depuis par Bunnigham, dans le cas de M. de Mouton (Lausanne). Ce dernier traversa les divers points de la base de la tumeur avec plusieurs ligatures doubles, en ayant soin de ne laisser entre chaque trajet qu'une épaisseur de tissu, qui, considérable plus triangle charnu des pédicules en les serrant avec un serre-nœud, afin d'obtenir tout de suite une interruption complète de la circulation. Cette méthode expose le malade à des dangers sérieux et doit être rejetée. La ligature des artères thyroïdiennes et des carotides, proposée par Langenbeck, Larrey, etc., est tout au plus applicable aux goitres anévrysmatiques. L'extirpation est très-dangereuse et ne doit jamais être pratiquée que sur les instances priées du malade.

Le goitre existe à l'état endémique dans quatre-vingt-neuf départements, parmi lesquels le Puy-de-Dôme figure le premier, dans la proportion de 1 sur 3 habitants. Les départements qui comptent ensuite la plus forte proportion de goitreux sont ceux de la Haute-Savoie, des Hautes-Alpes, de la Loire, du Rhône, de l'Ariège, du Jura, de la Meurthe, des Vosges. Le nombre des goitreux en France est d'environ 450,000, parmi lesquels 200,000 environ sont affectés de crétinisme.

— Art vétér. Le goitre est plus rare chez les animaux que chez l'homme; il affecte surtout le chien; ceux de certaines races, comme les carlins, les barbet, les chiens d'arrêt, y sont particulièrement exposés.

Généralement on attribue le goitre aux refroidissements, aux inflammations locales qu'on sent la suite, à celles surtout qui succèdent aux affections catarrhales et rhumatismales de la gorge. Dans quelques familles de chiens, M. Vaz a constaté que cet état pathologique était héréditaire; il a constaté le même fait dans la magistrature en 1811, devant procureur impérial à Colmar en 1813, s'enroula, en 1814, dans un corps franc levé par Merlin de Thionville, son beau-père, resta momentanément sans emploi au commencement de la deuxième Restauration, puis fut nommé conseiller à la cour de Colmar (1820). Goultrey siégea à la Chambre des députés à partir de 1834, et fut élu en 1831, député procureur impérial à Colmar en 1835, s'enroula, en 1841, dans un corps franc levé par Merlin de Thionville, son beau-père, resta momentanément sans emploi au commencement de la deuxième Restauration, puis fut nommé conseiller à la cour de Colmar (1820). Goultrey siégea à la Chambre des députés à partir de 1834, et fut élu en 1831, député procureur impérial à Colmar en 1835, s'enroula, en 1841, dans un corps franc levé par Merlin de Thionville, son beau-père, resta momentanément sans emploi au commencement de la deuxième Restauration, puis fut nommé conseiller à la cour de Colmar (1820). Goultrey siégea à la Chambre des députés à partir de 1834, et fut élu en 1831, député procureur impérial à Colmar en 1835, s'enroula, en 1841, dans un corps franc levé par Merlin de Thionville, son beau-père, resta momentanément sans emploi au commencement de la deuxième Restauration, puis fut nommé conseiller à la cour de Colmar (1820).

Le goitre est plus rare chez les animaux que chez l'homme; il affecte surtout le chien; ceux de certaines races, comme les carlins, les barbet, les chiens d'arrêt, y sont particulièrement exposés.

Généralement on attribue le goitre aux refroidissements, aux inflammations locales qu'on sent la suite, à celles surtout qui succèdent aux affections catarrhales et rhumatismales de la gorge. Dans quelques familles de chiens, M. Vaz a constaté que cet état pathologique était héréditaire; il a constaté le même fait dans la magistrature en 1811, devant procureur impérial à Colmar en 1813, s'enroula, en 1814, dans un corps franc levé par Merlin de Thionville, son beau-père, resta momentanément sans emploi au commencement de la deuxième Restauration, puis fut nommé conseiller à la cour de Colmar (1820). Goultrey siégea à la Chambre des députés à partir de 1834, et fut élu en 1831, député procureur impérial à Colmar en 1835, s'enroula, en 1841, dans un corps franc levé par Merlin de Thionville, son beau-père, resta momentanément sans emploi au commencement de la deuxième Restauration, puis fut nommé conseiller à la cour de Colmar (1820).

Le goitre est plus rare chez les animaux que chez l'homme; il affecte surtout le chien; ceux de certaines races, comme les carlins, les barbet, les chiens d'arrêt, y sont particulièrement exposés.

Généralement on attribue le goitre aux refroidissements, aux inflammations locales qu'on sent la suite, à celles surtout qui succèdent aux affections catarrhales et rhumatismales de la gorge. Dans quelques familles de chiens, M. Vaz a constaté que cet état pathologique était héréditaire; il a constaté le même fait dans la magistrature en 1811, devant procureur impérial à Colmar en 1813, s'enroula, en 1814, dans un corps franc levé par Merlin de Thionville, son beau-père, resta momentanément sans emploi au commencement de la deuxième Restauration, puis fut nommé conseiller à la cour de Colmar (1820). Goultrey siégea à la Chambre des députés à partir de 1834, et fut élu en 1831, député procureur impérial à Colmar en 1835, s'enroula, en 1841, dans un corps franc levé par Merlin de Thionville, son beau-père, resta momentanément sans emploi au commencement de la deuxième Restauration, puis fut nommé conseiller à la cour de Colmar (1820).

Le goitre est plus rare chez les animaux que chez l'homme; il affecte surtout le chien; ceux de certaines races, comme les carlins, les barbet, les chiens d'arrêt, y sont particulièrement exposés.

Généralement on attribue le goitre aux refroidissements, aux inflammations locales qu'on sent la suite, à celles surtout qui succèdent aux affections catarrhales et rhumatismales de la gorge. Dans quelques familles de chiens, M. Vaz a constaté que cet état pathologique était héréditaire; il a constaté le même fait dans la magistrature en 1811, devant procureur impérial à Colmar en 1813, s'enroula, en 1814, dans un corps franc levé par Merlin de Thionville, son beau-père, resta momentanément sans emploi au commencement de la deuxième Restauration, puis fut nommé conseiller à la cour de Colmar (1820). Goultrey siégea à la Chambre des députés à partir de 1834, et fut élu en 1831, député procureur impérial à Colmar en 1835, s'enroula, en 1841, dans un corps franc levé par Merlin de Thionville, son beau-père, resta momentanément sans emploi au commencement de la deuxième Restauration, puis fut nommé conseiller à la cour de Colmar (1820).

Le goitre est plus rare chez les animaux que chez l'homme; il affecte surtout le chien; ceux de certaines races, comme les carlins, les barbet, les chiens d'arrêt, y sont particulièrement exposés.

Généralement on attribue le goitre aux refroidissements, aux inflammations locales qu'on sent la suite, à celles surtout qui succèdent aux affections catarrhales et rhumatismales de la gorge. Dans quelques familles de chiens, M. Vaz a constaté que cet état pathologique était héréditaire; il a constaté le même fait dans la magistrature en 1811, devant procureur impérial à Colmar en 1813, s'enroula, en 1814, dans un corps franc levé par Merlin de Thionville, son beau-père, resta momentanément sans emploi au commencement de la deuxième Restauration, puis fut nommé conseiller à la cour de Colmar (1820). Goultrey siégea à la Chambre des députés à partir de 1834, et fut élu en 1831, député procureur impérial à Colmar en 1835, s'enroula, en 1841, dans un corps franc levé par Merlin de Thionville, son beau-père, resta momentanément sans emploi au commencement de la deuxième Restauration, puis fut nommé conseiller à la cour de Colmar (1820).

Le goitre est plus rare chez les animaux que chez l'homme; il affecte surtout le chien; ceux de certaines races, comme les carlins, les barbet, les chiens d'arrêt, y sont particulièrement exposés.

Généralement on attribue le goitre aux refroidissements, aux inflammations locales qu'on sent la suite, à celles surtout qui succèdent aux affections catarrhales et rhumatismales de la gorge. Dans quelques familles de chiens, M. Vaz a constaté que cet état pathologique était héréditaire; il a constaté le même fait dans la magistrature en 1811, devant procureur impérial à Colmar en 1813, s'enroula, en 1814, dans un corps franc levé par Merlin de Thionville, son beau-père, resta momentanément sans emploi au commencement de la deuxième Restauration, puis fut nommé conseiller à la cour de Colmar (1820). Goultrey siégea à la Chambre des députés à partir de 1834, et fut élu en 1831, député procureur impérial à Colmar en 1835, s'enroula, en 1841, dans un corps franc levé par Merlin de Thionville, son beau-père, resta momentanément sans emploi au commencement de la deuxième Restauration, puis fut nommé conseiller à la cour de Colmar (1820).

Le goitre est plus rare chez les animaux que chez l'homme; il affecte surtout le chien; ceux de certaines races, comme les carlins, les barbet, les chiens d'arrêt, y sont particulièrement exposés.

Généralement on attribue le goitre aux refroidissements, aux inflammations locales qu'on sent la suite, à celles surtout qui succèdent aux affections catarrhales et rhumatismales de la gorge. Dans quelques familles de chiens, M. Vaz a constaté que cet état pathologique était héréditaire; il a constaté le même fait dans la magistrature en 1811, devant procureur impérial à Colmar en 1813, s'enroula, en 1814, dans un corps franc levé par Merlin de Thionville, son beau-père, resta momentanément sans emploi au commencement de la deuxième Restauration, puis fut nommé conseiller à la cour de Colmar (1820). Goultrey siégea à la Chambre des députés à partir de 1834, et fut élu en 1831, député procureur impérial à Colmar en 1835, s'enroula, en 1841, dans un corps franc levé par Merlin de Thionville, son beau-père, resta momentanément sans emploi au commencement de la deuxième Restauration, puis fut nommé conseiller à la cour de Colmar (1820).

Le goitre est plus rare chez les animaux que chez l'homme; il affecte surtout le chien; ceux de certaines races, comme les carlins, les barbet, les chiens d'arrêt, y sont particulièrement exposés.

Généralement on attribue le goitre aux refroidissements, aux inflammations locales qu'on sent la suite, à celles surtout qui succèdent aux affections catarrhales et rhumatismales de la gorge. Dans quelques familles de chiens, M. Vaz a constaté que cet état pathologique était héréditaire; il a constaté le même fait dans la magistrature en 1811, devant procureur impérial à Colmar en 1813, s'enroula, en 1814, dans un corps franc levé par Merlin de Thionville, son beau-père, resta momentanément sans emploi au commencement de la deuxième Restauration, puis fut nommé conseiller à la cour de Colmar (1820). Goultrey siégea à la Chambre des députés à partir de 1834, et fut élu en 1831, député procureur impérial à Colmar en 1835, s'enroula, en 1841, dans un corps franc levé par Merlin de Thionville, son beau-père, resta momentanément sans emploi au commencement de la deuxième Restauration, puis fut nommé conseiller à la cour de Colmar (1820).

Le goitre est plus rare chez les animaux que chez l'homme; il affecte surtout le chien; ceux de certaines races, comme les carlins, les barbet, les chiens d'arrêt, y sont particulièrement exposés.

Le goitre est plus rare chez les animaux que chez l'homme; il affecte surtout le chien; ceux de certaines races, comme les carlins, les barbet, les chiens d'arrêt, y sont particulièrement exposés.

Généralement on attribue le goitre aux refroidissements, aux inflammations locales qu'on sent la suite, à celles surtout qui succèdent aux affections catarrhales et rhumatismales de la gorge. Dans quelques familles de chiens, M. Vaz a constaté que cet état pathologique était héréditaire; il a constaté le même fait dans la magistrature en 1811, devant procureur impérial à Colmar en 1813, s'enroula, en 1814, dans un corps franc levé par Merlin de Thionville, son beau-père, resta momentanément sans emploi au commencement de la deuxième Restauration, puis fut nommé conseiller à la cour de Colmar (1820). Goultrey siégea à la Chambre des députés à partir de 1834, et fut élu en 1831, député procureur impérial à Colmar en 1835, s'enroula, en 1841, dans un corps franc levé par Merlin de Thionville, son beau-père, resta momentanément sans emploi au commencement de la deuxième Restauration, puis fut nommé conseiller à la cour de Colmar (1820).

Le goitre est plus rare chez les animaux que chez l'homme; il affecte surtout le chien; ceux de certaines races, comme les carlins, les barbet, les chiens d'arrêt, y sont particulièrement exposés.

Généralement on attribue le goitre aux refroidissements, aux inflammations locales qu'on sent la suite, à celles surtout qui succèdent aux affections catarrhales et rhumatismales de la gorge. Dans quelques familles de chiens, M. Vaz a constaté que cet état pathologique était héréditaire; il a constaté le même fait dans la magistrature en 1811, devant procureur impérial à Colmar en 1813, s'enroula, en 1814, dans un corps franc levé par Merlin de Thionville, son beau-père, resta momentanément sans emploi au commencement de la deuxième Restauration, puis fut nommé conseiller à la cour de Colmar (1820). Goultrey siégea à la Chambre des députés à partir de 1834, et fut élu en 1831, député procureur impérial à Colmar en 1835, s'enroula, en 1841, dans un corps franc levé par Merlin de Thionville, son beau-père, resta momentanément sans emploi au commencement de la deuxième Restauration, puis fut nommé conseiller à la cour de Colmar (1820).

Le goitre est plus rare chez les animaux que chez l'homme; il affecte surtout le chien; ceux de certaines races, comme les carlins, les barbet, les chiens d'arrêt, y sont particulièrement exposés.

Généralement on attribue le goitre aux refroidissements, aux inflammations locales qu'on sent la suite, à celles surtout qui succèdent aux affections catarrhales et rhumatismales de la gorge. Dans quelques familles de chiens, M. Vaz a constaté que cet état pathologique était héréditaire; il a constaté le même fait dans la magistrature en 1811, devant procureur impérial à Colmar en 1813, s'enroula, en 1814, dans un corps franc levé par Merlin de Thionville, son beau-père, resta momentanément sans emploi au commencement de la deuxième Restauration, puis fut nommé conseiller à la cour de Colmar (1820). Goultrey siégea à la Chambre des députés à partir de 1834, et fut élu en 1831, député procureur impérial à Colmar en 1835, s'enroula, en 1841, dans un corps franc levé par Merlin de Thionville, son beau-père, resta momentanément sans emploi au commencement de la deuxième Restauration, puis fut nommé conseiller à la cour de Colmar (1820).

Le goitre est plus rare chez les animaux que chez l'homme; il affecte surtout le chien; ceux de certaines races, comme les carlins, les barbet, les chiens d'arrêt, y sont particulièrement exposés.

Généralement on attribue le goitre aux refroidissements, aux inflammations locales qu'on sent la suite, à celles surtout qui succèdent aux affections catarrhales et rhumatismales de la gorge. Dans quelques familles de chiens, M. Vaz a constaté que cet état pathologique était héréditaire; il a constaté le même fait dans la magistrature en 1811, devant procureur impérial à Colmar en 1813, s'enroula, en 1814, dans un corps franc levé par Merlin de Thionville, son beau-père, resta momentanément sans emploi au commencement de la deuxième Restauration, puis fut nommé conseiller à la cour de Colmar (1820). Goultrey siégea à la Chambre des députés à partir de 1834, et fut élu en 1831, député procureur impérial à Colmar en 1835, s'enroula, en 1841, dans un corps franc levé par Merlin de Thionville, son beau-père, resta momentanément sans emploi au commencement de la deuxième Restauration, puis fut nommé conseiller à la cour de Colmar (1820).

Le goitre est plus rare chez les animaux que chez l'homme; il affecte surtout le chien; ceux de certaines races, comme les carlins, les barbet, les chiens d'arrêt, y sont particulièrement exposés.

Le goitre est plus rare chez les animaux que chez l'homme; il affecte surtout le chien; ceux de certaines races, comme les carlins, les barbet, les chiens d'arrêt, y sont particulièrement exposés.

Généralement on attribue le goitre aux refroidissements, aux inflammations locales qu'on sent la suite, à celles surtout qui succèdent aux affections catarrhales et rhumatismales de la gorge. Dans quelques familles de chiens, M. Vaz a constaté que cet état pathologique était héréditaire; il a constaté le même fait dans la magistrature en 1811, devant procureur impérial à Colmar en 1813, s'enroula, en 1814, dans un corps franc levé par Merlin de Thionville, son beau-père, resta momentanément sans emploi au commencement de la deuxième Restauration, puis fut nommé conseiller à la cour de Colmar (1820). Goultrey siégea à la Chambre des députés à partir de 1834, et fut élu en 1831, député procureur impérial à Colmar en 1835, s'enroula, en 1841, dans un corps franc levé par Merlin de Thionville, son beau-père, resta momentanément sans emploi au commencement de la deuxième Restauration, puis fut nommé conseiller à la cour de Colmar (1820).

Le goitre est plus rare chez les animaux que chez l'homme; il affecte surtout le chien; ceux de certaines races, comme les carlins, les barbet, les chiens d'arrêt, y sont particulièrement exposés.

Généralement on attribue le goitre aux refroidissements, aux inflammations locales qu'on sent la suite, à celles surtout qui succèdent aux affections catarrhales et rhumatismales de la gorge. Dans quelques familles de chiens, M. Vaz a constaté que cet état pathologique était héréditaire; il a constaté le même fait dans la magistrature en 1811, devant procureur impérial à Colmar en 1813, s'enroula, en 1814, dans un corps franc levé par Merlin de Thionville, son beau-père, resta momentanément sans emploi au commencement de la deuxième Restauration, puis fut nommé conseiller à la cour de Colmar (1820). Goultrey siégea à la Chambre des députés à partir de 1834, et fut élu en 1831, député procureur impérial à Colmar en 1835, s'enroula, en 1841, dans un corps franc levé par Merlin de Thionville, son beau-père, resta momentanément sans emploi au commencement de la deuxième Restauration, puis fut nommé conseiller à la cour de Colmar (1820).

Le goitre est plus rare chez les animaux que chez l'homme; il affecte surtout le chien; ceux de certaines races, comme les carlins, les barbet, les chiens d'arrêt, y sont particulièrement exposés.

Généralement on attribue le goitre aux refroidissements, aux inflammations locales qu'on sent la suite, à celles surtout qui succèdent aux affections catarrhales et rhumatismales de la gorge. Dans quelques familles de chiens, M. Vaz a constaté que cet état pathologique était héréditaire; il a constaté le même fait dans la magistrature en 1811, devant procureur impérial à Colmar en 1813, s'enroula, en 1814, dans un corps franc levé par Merlin de Thionville, son beau-père, resta momentanément sans emploi au commencement de la deuxième Restauration, puis fut nommé conseiller à la cour de Colmar (1820). Goultrey siégea à la Chambre des députés à partir de 1834, et fut élu en 1831, député procureur impérial à Colmar en 1835, s'enroula, en 1841, dans un corps franc levé par Merlin de Thionville, son beau-père, resta momentanément sans emploi au commencement de la deuxième Restauration, puis fut nommé conseiller à la cour de Colmar (1820).

Le goitre est plus rare chez les animaux que chez l'homme; il affecte surtout le chien; ceux de certaines races, comme les carlins, les barbet, les chiens d'arrêt, y sont particulièrement exposés.

Généralement on attribue le goitre aux refroidissements, aux inflammations locales qu'on sent la suite, à celles surtout qui succèdent aux affections catarrhales et rhumatismales de la gorge. Dans quelques familles de chiens, M. Vaz a constaté que cet état pathologique était héréditaire; il a constaté le même fait dans la magistrature en 1811, devant procureur impérial à Colmar en 1813, s'enroula, en 1814, dans un corps franc levé par Merlin de Thionville, son beau-père, resta momentanément sans emploi au commencement de la deuxième Restauration, puis fut nommé conseiller à la cour de Colmar (1820). Goultrey siégea à la Chambre des députés à partir de 1834, et fut élu en 1831, député procureur impérial à Colmar en 1835, s'enroula, en 1841, dans un corps franc levé par Merlin de Thionville, son beau-père, resta momentanément sans emploi au commencement de la deuxième Restauration, puis fut nommé conseiller à la cour de Colmar (1820).

Le goitre est plus rare chez les animaux que chez l'homme; il affecte surtout le chien; ceux de certaines races, comme les carlins, les barbet, les chiens d'arrêt, y sont particulièrement exposés.

Le goitre est plus rare chez les animaux que chez l'homme; il affecte surtout le chien; ceux de certaines races, comme les carlins, les barbet, les chiens d'arrêt, y sont particulièrement exposés.

Généralement on attribue le goitre aux refroidissements, aux inflammations locales qu'on sent la suite, à celles surtout qui succèdent aux affections catarrhales et rhumatismales de la gorge. Dans quelques familles de chiens, M. Vaz a constaté que cet état pathologique était héréditaire; il a constaté le même fait dans la magistrature en 1811, devant procureur impérial à Colmar en 1813, s'enroula, en 1814, dans un corps franc levé par Merlin de Thionville, son beau-père, resta momentanément sans emploi au commencement de la deuxième Restauration, puis fut nommé conseiller à la cour de Colmar (1820). Goultrey siégea à la Chambre des députés à partir de 1834, et fut élu en 1831, député procureur impérial à Colmar en 1835, s'enroula, en 1841, dans un corps franc levé par Merlin de Thionville, son beau-père, resta momentanément sans emploi au commencement de la deuxième Restauration, puis fut nommé conseiller à la cour de Colmar (1820).

Le goitre est plus rare chez les animaux que chez l'homme; il affecte surtout le chien; ceux de certaines races, comme les carlins, les barbet, les chiens d'arrêt, y sont particulièrement exposés.

Généralement on attribue le goitre aux refroidissements, aux inflammations locales qu'on sent la suite, à celles surtout qui succèdent aux affections catarrhales et rhumatismales de la gorge. Dans quelques familles de chiens, M. Vaz a constaté que cet état pathologique était héréditaire; il a constaté le même fait dans la magistrature en 1811, devant procureur impérial à Colmar en 1813, s'enroula, en 1814, dans un corps franc levé par Merlin de Thionville, son beau-père, resta momentanément sans emploi au commencement de la deuxième Restauration, puis fut nommé conseiller à la cour de Colmar (1820). Goultrey siégea à la Chambre des députés à partir de 1834, et fut élu en 1831, député procureur impérial à Colmar en 1835, s'enroula, en 1841, dans un corps franc levé par Merlin de Thionville, son beau-père, resta momentanément sans emploi au commencement de la deuxième Restauration, puis fut nommé conseiller à la cour de Colmar (1820).

Le goitre est plus rare chez les animaux que chez l'homme; il affecte surtout le chien; ceux de certaines races, comme les carlins, les barbet, les chiens d'arrêt, y sont particulièrement exposés.

Généralement on attribue le goitre aux refroidissements, aux inflammations locales qu'on sent la suite, à celles surtout qui succèdent aux affections catarrhales et rhumatismales de la gorge. Dans quelques familles de chiens, M. Vaz a constaté que cet état pathologique était héréditaire; il a constaté le même fait dans la magistrature en 1811, devant procureur impérial à Colmar en 1813, s'enroula, en 1814, dans un corps franc levé par Merlin de Thionville, son beau-père, resta momentanément sans emploi au commencement de la deuxième Restauration, puis fut nommé conseiller à la cour de Colmar (1820). Goultrey siégea à la Chambre des députés à partir de 1834, et fut élu en 1831, député procureur impérial à Colmar en 1835, s'enroula, en 1841, dans un corps franc levé par Merlin de Thionville, son beau-père, resta momentanément sans emploi au commencement de la deuxième Restauration, puis fut nommé conseiller à la cour de Colmar (1820).

Le goitre est plus rare chez les animaux que chez l'homme; il affecte surtout le chien; ceux de certaines races, comme les carlins, les barbet, les chiens d'arrêt, y sont particulièrement exposés.

Généralement on attribue le goitre aux refroidissements, aux inflammations locales qu'on sent la suite, à celles surtout qui succèdent aux affections catarrhales et rhumatismales de la gorge. Dans quelques familles de chiens, M. Vaz a constaté que cet état pathologique était héréditaire; il a constaté le même fait dans la magistrature en 1811, devant procureur impérial à Colmar en 1813, s'enroula, en 1814, dans un corps franc levé par Merlin de Thionville, son beau-père, resta momentanément